



Territoire d'Isac Loire Erdre et Sillon

Parce que les questions liées à l'activité économique locale ont tout intérêt à être traitées par des chefs d'entreprise implantés sur le territoire, la CCI Nantes St-Nazaire a créé des **Conseils Territoriaux** à l'échelle des bassins de vie économique de la Loire-Atlantique.

Ceux-ci mobilisent les dynamiques territoriales en renforçant la proximité avec les entreprises, les clubs et les réseaux, organisent la représentativité des chefs d'entreprise auprès des élus politiques locaux et prennent une part active à la préparation des décisions qui engagent l'avenir du territoire.

Le Conseil Territorial Isac Loire Erdre et Sillon (ILES) est animé par les membres élus de la CCI issus du territoire et rassemble, sous forme de Rencontres Territoriales, l'ensemble des entreprises du Pays de Pontchâteau St-Gildas des Bois, de la région de Blain, d'Estuaire et Sillon et d'Erdre et Gesvres qui souhaitent s'informer et/ou s'impliquer dans les dynamiques entrepreneuriales locales.

À l'occasion des élections municipales, le Conseil Territorial s'est réuni le 28 novembre pour faire remonter les attentes des entreprises et apporter une contribution au débat en portant, notamment, leur voix auprès des candidats.

Gérard ALLIO et Rose METIVIER

Délégués du Président de la CCI au Conseil Territorial ILES

UNE QUESTION ?

02 40 44 6000

nantesstnazaire.cci.fr

@CCINantes

in

f

Focus sur les attentes des entreprises



Mobilité et transition environnementale

- Améliorer le maillage du territoire par les transports en commun.
- Développer des transports en commun vers les zones d'activités avec plusieurs arrêts au sein des zones.
- Installer des bornes de recharge pour les véhicules électriques sur les parkings de co-voiturage et en zone d'activités.
- Mettre des garages à vélos au sein des zones d'activités et mettre en place des systèmes de vélo en libre-service en zones d'activités.
- Déployer une application/plate-forme de co-voiturage sur l'ensemble des communautés de communes.
- Encourager le développement des services d'ALEOP et mettre les moyens pour avoir des chauffeurs.
- Développer des transports innovants de proximité.
- Remettre en état les voies de circulation sur Vigneux, la Paquelais...
- Aménager des voies sécurisées de circulation douce sur le territoire pour les trottinettes et les vélos.



Fiscalité locale

- Stabiliser la fiscalité locale.
- Privilégier l'investissement au fonctionnement.
- Maintenir et développer une fiscalité dissuasive de non-occupation foncière et immobilière.
- Proposer l'utilisation des critères bioM ou équivalent dans les appels d'offre pour valoriser et favoriser les entreprises vertueuses et/ou locales.



Foncier économique

- Lutter contre la spéculation foncière en ZA par la mise en place de règles d'exploitation associées à l'obligation de construction au bout de 4 ans.
- Permettre la construction en hauteur dans les zones d'activités en adaptant les PLU(I) afin de pouvoir limiter la consommation d'espaces.
- Mettre en place des services communs aux entreprises dans les zones d'activités : déchetterie, crèche, salle de sport, mutualisation des services pour le stockage des déchets (Blain), aires de pique-nique pour les salariés etc...
- Améliorer la sécurité sur les zones d'activités en associant les entreprises à la réflexion et aux actions de sécurité ; et en aménageant, dès leur création, les zones de façon à ce qu'elles puissent être verrouillées la nuit.
- Fluidifier et systématiser la communication régulière aux entreprises à chaque étape des projets d'aménagement des zones d'activités afin de donner de la visibilité.
- Favoriser la mise en place d'énergies renouvelables et l'autoconsommation sur les bâtiments et le foncier d'activités.



Animation économique

- Accompagner les projets collectifs d'entreprises sans vouloir en prendre le leadership.
- Favoriser et développer la collaboration avec les consulaires sur des actions concrètes.
- Associer les entreprises aux actions collectives dès l'amont et favoriser l'information des entreprises sur les projets, ex : programme Leader.
- Accompagner les projets de développement durable des entreprises et des collectifs.



Attractivité du territoire

- Construire des logements intermédiaires afin d'accueillir les nouveaux travailleurs, ex : locatifs T2 ou T3.
- Développer l'accès à la fibre, notamment pour développer le télétravail et développer le BIM (modélisation des données du bâtiment).
- Favoriser la mise en place de formations locales techniques et professionnelles et inciter la formation locale pour les adultes (formation continue, CFA, GRETA...)
- Favoriser la création de classes ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire) au niveau de chaque EPCI en vue de maintenir les jeunes sur le territoire.
- Dupliquer la filière pré-apprentissage qui existe sur Blain avec socle commun à St-Clair et les associations locales d'entreprises.



Commerce

- Anticiper les friches commerciales : favoriser la reprise des baux et la cession des murs.
- Mettre en place un soutien des commerces de centre-ville par l'encadrement des loyers.